

Le vendredi 28 mars, réunion de fin de mois.

Elle se tiendra à LA CAMPAGNARDE Grand Route 482 à 4347 FEXHE-LE- HAUT-CLOCHER.

Christelle nous propose un buffet froid à 25 € par personnes hors boissons.

Garantie que tous les produits seront très frais et que tout le monde sera très largement servi.

Apéritif offert par le club

50 personnes maximum pour le repas + tables et chaises à disposition pour les personnes ne participant pas au repas.

Pour les boissons pendant le repas, c'est comme d'habitude bien-sûr, chacun paie ce dont il est redevable.

A 18h30 pour le repas avant la réunion.

En cas d'allergie il y a possibilité d'adapter le menu.

Pratiquement, vous faites savoir à Pierre RIGA piriga01@gmail.com

0498 / 51 97 53 ce que vous désirez au plus tard le mardi 25 mars. Celui-ci fera un récapitulatif qu'il transmettra à la Campagnarde, et vous faites le paiement demandé pour le repas au compte bancaire de l'Auto Retro Mosan BE 83 0682 4715 4815 le mardi 25 mars au plus tard également, de façon à ce que Pierre puisse faire un versement global à la Taverne.

Réservation indispensable.

En résumé, arrivée au plus tard à **18h30** pour le repas et à **20h** pour ceux qui ne viennent pas pour le repas.

Nous vous attendons le 28 mars prochain pour cette réunion de fin mois.

A bientôt. Pour le Comité Georges R.

CONVOCAION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

Cher Membre

Le Conseil d'Administration a l'honneur de porter à votre connaissance que l'Assemblée Générale annuelle ordinaire prescrite par l'article 10 des statuts, se tiendra le vendredi 28 mars 2025 à 20 heures à la **La CAMPAGNARDE**, Grand route 482 à 4347 FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER

ORDRE DU JOUR.

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 5 avril 2024.
2. Bilan des activités 2024.
3. Rapport du Conseil d'Administration, du trésorier, et des scrutateurs.
4. Examen et approbation des comptes de l'exercice 2024 et décharge à donner au Conseil d'Administration.
5. Examen et approbation du budget 2025.
6. Scrutateurs, 2 ans minimum, 6 ans maximum (Titre VI, art.27 des statuts). André VERVOORT 5^{ème} année. Jean-Marie BURNOTTE 3^{ème} année
7. Élections statutaires des candidats postulant leur présence au Conseil d'Administration et des Administrateurs sortants et rééligibles ; cette année, sont en fin de mandat : Guy Raymond, Paul Delepine & Pierre RIGA. Pierre RIGA et Guy RAYMOND se représentent et Paul Delepine ne se représente pas.

Ont un mandat d'un an encore, Georges RIBAUVILLE, Stéphane DE SMEDT, Henri DELGOFFE, Catherine KLEIN. **Nous vous rappelons également que les candidatures à un poste au sein du Conseil d'Administration ainsi que toute démission éventuelle de celui-ci doivent parvenir au Secrétariat par lettre et cela avant le 13 mars 2025.**

8. Fixation de la cotisation annuelle pour 2026.
9. Divers.

Si vous ne pouvez assister à cette Assemblée Générale, nous vous rappelons que vous pouvez, soit vous en excuser, soit, conformément à l'article 11 des statuts, vous y faire représenter par un autre membre de l'Auto Rétro Mosan.

Un votant ne peut représenter que deux personnes en plus de lui-même. Dans cette hypothèse, nous vous proposons de remplir le formulaire de procuration ci-joint.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir, nous vous prions d'agréer, Cher Membre, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Pour le Conseil d'Administration,

Georges Ribauville
Co président

Henri Delgoffe
Co Président
Le Secrétaire

Pierre Riga
Le Trésorier

Je soussigné : Mme/Mr.

Membre de l'ARM sous le n° :

Donne procuration à : Mme/Mr

Membre de l'ARM sous le n° :

Pour me représenter à l'Assemblée Générale du 28 mars 2025.

Date :

Les signatures